# TENNIS DE TABLE PASSAGEOIS



DOSSIER PRÉSENTATION

#### Présentation du Tennis de Table Passageois

#### Un slogan : « Le Tennis de Table, un sport pour tous au TTP! »

Le TT Passageois est implanté dans la commune du Passage d'Agen depuis 1987. Le club dispose d'une salle spécifique avec vestiaires, douches et toilettes aux normes handicapés ainsi qu'un Club House. 12 tables sont installées en permanences en mode entrainement et jusqu'à 16 tables en animations (scolaires.). Le club est labellisé 13 étoiles par la FFTT. Les entraînements sont destinés à tous les publics. Plus de **250 licenciés partagent le même plaisir.** 

#### Le domaine d'intervention du club est large :

- Section enfants: Baby Ping 3-4 ans / Mini Ping 5-6 ans / Kid Ping 7 à 8 ans / Maxi Ping 9-10 ans
- Section Jeunes et Ados de 11 à 18 ans
- Section jeunes féminines débutantes de 9 à 13 ans
- Compétiteurs : Elites Jeunes / Seniors / Féminines / Vétérans,
- Section Loisirs / Loisirs Retraités / Sport en Entreprise
- Section Handisport et Sport Adapté (« label handicap décerné par le DDJS)
- Sport Santé et Tennis de Table sur Ordonnance

Le TTP est impliqué dans l'action sociale de la Commune du Passage et de l'Agglomération d'Agen en recevant les quartiers d'été et les centres de loisirs. En partenariat l'éducation nationale (USEP, UNSS...), le club accueille les écoles primaires, le Collège Théophile de Viau et des sportifs Universitaires.

Le partenariat avec les Fédérations de Sport Adapté et Handisport permet l'accueil des établissements spécialisés tel que les IME, IMPRO, La Candélie et des actions avec les centres de rééducations ou avec personnes qui ont besoin de rééducation spécifique par le biais du tennis de table.

Le TTP est un club organisateur dans lequel le CDTT47 (Comité Départemental de Tennis de Table du Lot-et-Garonne), la LNATT (Ligue Nouvelle Aquitaine de Tennis de Table) et la FFTT (Fédération Française de Tennis de Table) font confiance. Chaque année 2 grandes compétitions Nationales sont organisées en plus des compétitions régionales et départementales par le club dont le tournoi national « Walygator / Aqualand ».

Le club dispose d'entraîneurs professionnels et bénévoles mais il reste très familial avec une vie associative très forte : tournois loisirs, des parents, de Noël, ping-carnaval, rencontre amicale des retraités, soirée dark-ping (tennis de table dans le noir), soirée repas, galette des rois, tournois d'été. Toutes ses animations restent des moments importants dans la vie du TT Passageois.

### Quelques photos du Tennis de Table Passageois





Ping 3 à 6 ans





Ecole TT 7 – 10 ans et 11 et +





Les Loisirs R<mark>etraités</mark> et Tournoi En<mark>treprise</mark>





Stage d'été

### L'organisation du TT Passageois

Comme toutes associations sportives, le club du TT Passageois est composé d'un bureau et d'un comité directeur dirigé par le président en exercice avec la participation des 3 salariés dont le manager sportif et d'un volontaire en service civique.

#### Le bureau

**Président**: Alain de RAIGNIAC

Vices-Présidents: Benoit JOLY (Finance) et Daniel DEBAT (communication sponsoring)

Trésorière : Julie MUNOZ / Trésorier Adjoint : Rémi RONSIN

Secrétaire : Jean-Baptiste RENARD / Secrétaire Adjointe : Cécile CARLES

#### Membres du Comité Directeur:

Guy CHATAIN, Thomas SALIS, Thierry GACHELIN, Jonathan MIMBOE-OSELE, Pierre PICHARD, Gabriel CHAPAT, Olympe PROST, Rose VILLADIER, Elena MATVEEVA, Adrian FANTON D'ANDON + les membres du bureau

#### • L'équipe technique :

Salariés : Arnaud LAPEYRE (Manager Sportif DEJEPS TT) - Romain GRANGIER (DEJEPS TT)

Service civique : Lison Carles

Entraîneurs bénévoles: Alain de RAIGNIAC (CQP TT), Pierre PICHARD (BPJEPS APT), Jean-Delphin ARTAUD (EF), Delphine SEMONT (AF), Stéphane SALIS (BEES2°), Thomas SALIS (AF), Jonathan MIMBOE (AF), Adrien Kurz (DEJEPS TT), Nicolas DANE (EF), Gabriel CHAPAT (IC), Eva BARAN (AF), GACHELIN Thierry (IC)

#### • L'équipe d'arbitrage :

Juges arbitres 2°: GACHELIN Thierry – Alain de RAIGNIAC

Juges arbitres 1°: DEBAT Daniel – Jean-Delphin ARTAUD- NORBERT Castan

Arbitres Régionaux: ARTAUD Jean-Delphin, BARAN Eva - BARBE Steven – CHAPAT Gabriel - de RAIGNIAC Alain -DEBAT Daniel - GACHELIN Thierry - GRANGIER Romain- FANTON D'ANDON Adrian, JAQUES Nils -JOLY Benoit - JUNG Arnaud-MAGNIER Michel - NORBERT Castan - PASTUREL Titouan-RIVES Jean-Pierre - RONSIN Rémi -SALIS Thomas -VERGNES Pablo-ZITI Amine - VAZART Michelle Arbitres clubs: CARLES Lison – MARTIN Florent- PICHARD Pierre - RENARD Jean-Baptiste -ROUSSILLE Nathan

### Résultats Sportifs 2023-2024

Sur le plan des compétitions individuelles les meilleurs jeunes évoluent en nationale et au plus haut niveau régional dans le Critérium Fédéral. Le TTP termine de nouveau meilleur club formateur du Lot-et-Garonne.

Le club est aussi parmi les meilleurs de la Nouvelle-Aquitaine car le TTP est au cœur du projet sportif des joueurs!

En compétition par équipes le TTP réussi sa saison 2023-2024 avec notamment son équipe 1 messieurs qui finit 2<sup>ème</sup> de Nationale 3, tout prés de montée en Nationale 2 et avec l'équipe 2 qui c'est maintenu en Pré-Nationale (plus haut niveau régional), l'équipe 6 remporte le niveau Pré-Régional et accède à la régionale 3.

#### Pyramide du Championnat de France par équipes

Le tennis de table ne se pratique pas qu'en individuel mais aussi en championnat par équipes sur 4 échelons :

• Niveau Professionnel: 2 divisons Pro A et Pro B

• Niveau Nationale : 3 divisions de 1 à 3

• Niveau Régional : 4 divisions de la Pré-Nationale à Régionale 3

• Niveau Départemental : 4 divisions de Pré-Régionale à Départementale 3

#### Les équipes du TTP en septembre 2024

Le TT Passageois participe au championnat de France par équipes avec 14 équipes engagées (club le plus représenté du département). Dans le championnat tous les joueurs trouvent leur place du débutant aux compétiteurs confirmés.

#### Phase 1 championnat par équipes

• L'équipe 1 : Nationale 3

• L'équipe 2 : Pré-Nationale

L'équipe 3 : Régionale 1

Les équipes 4 / 5 / 6 : Régionale 3

• Les équipes 7 / 8 : Pré-Régionale

L'équipe 9 : Départementale 1

• Les équipes 10 / 11 : Départementale 2

• Les équipes 12 / 13 / 14 : Départementale 3



Les ieunes aux Titres 47

Tournoi loisirs vétérans du 24 mai 2024 au COJC à Boé



### Equipes 1 et 2 messieurs 2023-2024











L'équipe 1 messieurs du TT Passageois :

Louis AUDOIN / Pedro David GRAMCKO MARQUEZ

Nathan ROUSSILLE / Raphaël LAPEYRE-OSELE

Arnaud LAPEYRE (Coach)

### Pourquoi rejoindre et aider le TTP?

- Nous vous offrons la possibilité d'associer les compétences de votre entreprise en y **Votre notoriété diffusée au niveau national :** grâce à notre équipe 1 messieurs et nos jeunes qui y évoluent ainsi que l'organisation de compétitions nationales officielles.
- Votre Entreprise associée au dynamisme de la Jeunesse en Lot Et Garonne : le Club du TTP est un acteur majeur de la formation des jeunes pongistes de la Nouvelle Aquitaine. Il accueille plus de 150 jeunes domiciliés au Passage d'Agen et dans l'Agglomération Agenaise.
- Développer votre image d'entreprise citoyenne : le club a choisi, pour se développer, d'être affilié aux Fédérations Française de Sport Adapté et d'Handisport.
- Participer au développement sportif : nous organisons annuellement un tournoi national de tennis de table réunissant jeunes et moins jeunes de toute la France avec pour partenaire principal « Walygator / Aqualand »
- La santé par le tennis de table : le TTP a le label Sport Santé et Sport sur Ordonnance, avec ses créneaux loisirs adultes, loisirs retraités et sport santé. Le club tient à cœur dans son projet associatif la santé par le tennis de table. Les finales interclubs retraités du département sont organisées par le TTP fin mai au COJC à Boé. associant les atouts suivants :

### Projections sportives sur les deux prochaines années

- Monter notre équipe 1 en Nationale 2 et faire montée l'équipe réserve en Nationale 3.
- Continuer à garder la dynamique des 14 équipes engagées dans le championnat par équipes
- Renforcer avec un encadrement de qualité le centre d'entrainement et les différentes sections jeunes.
- Développer ses sections et ses actions Handisports et Sport Adapté.
- Continuer à proposer le tennis de table à tous les publics (retraités, entreprises, loisirs, féminines, débutants...)
- Continuer à organiser des compétitions de haut niveau national

## Planning d'occupation de la salle du TTP

Planning T.T.Passageois - Occupation de la salle et Entraînement saison 2024-2025

1chc	1	Libre à Tous suivant planning de la salle																								
Dirnanche								e	0	ш	ď	6	,	· ·	,	į	ш	8								
0.004	9h30 à 12h Libre à Tous													Libre à Tous suivant planning de la salle												
Samedi Samedi		*9h30-10h30 Baby-Ping-Mini-Pin	3à 4 ans et 5 à 6 ans	**10h 30-12h	Kid-Ping-Maxi Ping	7 à 10 ans										o.	0 111	þ	٠.	i		0 2	D)			
Sonn avant -** Accueil Isr Vendredi		9h-12h	Lo. sirs Retraités	Futrailmement dirité	de 9h30 à 10h30						14h - 16h30	PING SPORT ET	HANDICAP ET	TOTIS PUBLICS					* 17h30-19h	Ecole T.T 11 ans et +				19h-23h30	Librea 10us	
Nardi Mercredi Jounes sont encadres par des entrameurs diplomes. "Accuell sonn avant -** Accuell 15nm avant Mardi Mercredi Joudi Joudi Vendredi		Collège Théopiale de Viau 08h20 à 0140		10h30 à 12h	Ping Santé-Ping sur	Ordonnace	13h-14h - T.T. Sport adapte	IME Fongrave		14h15 16h	Froje Primaire Ferdmand Binsson	debut du cycle apres les vacances de	TI Tonssami		Libre à Tous+	Entainement individualisé		*17h30-19h	Groupe	Perfornance		101.00 331.15	Ent		19h30 à 20h30	
jeunes sont encadres par des e Mcrcrcdi		Collège Théophile de Viau 08h30 à 9h 40		**10h30 à 12h	Kid Ping ct Maxi Ping	7 à 10 ans		*13h30-14h30	Rahv-Ping- 3 à 4 ans	Mini Ding & d one	MIIII-T IIIB 3 A C AIIS	*14h30-16h	Kid-Ping 7 à 8 ans	Mayi Ping. 9 à 10 ans	Transfer in S / 11 to mis	*16h00-17h 30	Ecole I. I II ans et +	Groupe Perfectionnement		*17h30-19h30	Groupe Periornance	19h00-22h15	Loisirs   compétieteurs classés 5	à 10	Entramement dirige de 19n30 à 20h30	
Mardi			9h-12h	Loisirs Retraités	remps Lures et nammsports		TENNIS DE TABLE	ENTREPRISE 12h-14h			Collège Théophile de	Viau 14h15-15h45			Libre à Tous+	Entainement individualisé		*171.701. 101.	Termes Familia - oronne	détection		19h00-22h15	Entramement compétiteurs		19h30 à 21h	
i		h00 à 10h30 Nettoyage	IP		au 10 <b>h3</b> 0-						h30	iebut après les Foussaint			+ 3110	dividualisé		*17h30		19h	Jeunes Espoirs	19h à 21h	Loisins	cedutants Entramement	dingé de 19h à	1707
Pund	Lundi		salle TTP	Collège Théophile de Viau							14h- 15h30	T.T. Sport Adapté - début après les vacances de la Toussaint			Tihra à Touc +	Entai				17h30 - 19h		jusqu'à 22h15				
8	8h00	9h00 9h30	10h00	10h30	11h30	12h00	12h30	13h30	14h00	14h15	14h30	15h00	15h15	15h30	16h00	16h15 16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	21h00	21h30 22h20	23h50

Pour tous renseignements contactez Arnaud Lapeyre manager-sportif. Tel T.T.P.: 05 53 96 20 37 - Portable: 06 64 27 83 88 - Email: ttpassageois@orange.fr

### Les propositions de partenariat avec le TT Passageois Saison 2024-2025

#### 1°) Partenariat équipement

Flocage maillots sur les équipes d'élites hommes Nationale 3 et Pré-Nationale :

■ Devant : 2500 € / an - Dans le dos : 2000€ / an : Sur la manche : 1500€ / an

Flocage short sur les équipes d'élites hommes : 1500 € / an

Flocage survêtements équipes d'élites hommes: 1000 € /an

#### 2°) Partenariat club

	Panneau publicitaire (2.20 m -1.50m) salle Nationale :	2000 € / an
>	Panneau publicitaire (1.80 m- 0.80m) salle Nationale :	1000 € / an
>	Panneau publicitaire (1,15 m- 0.80m) salle Nationale :	750 € / an
>	Panneau publicitaire (1.80 m- 0.80m) salle Régionale :	500 € / an
>	Panneau publicitaire (1.15 m- 0.80m) salle Régionale :	300 € / an
>	Publicité sur une séparation d'aire de jeu :	200 € / an
>	Publicité sur le site Internet du club	100€ / an

#### 3°) Partenariat manifestation

▶ Banderole publicitaire :
100 €

Encart dans la plaquette manifestation (Régionale et Nationale): 50 € à 100€

Achat d'un tableau au « Grand Prix National du TTP » : 100€ à 400€

Mise à disposition d'un stand tenu par un bénévole du club : 1 jour à 120€, 2 jours à 200€

Mise à disposition d'un stand tenu par vos soins : 1 jour à 60€, 2 jours à 100€

Le partenariat sur les manifestations peut aussi être en valeur matérielle

### 44°) Mécénat

Particulier ou entreprise vous pouvez faire un don pour soutenir le Tennis de Table Passageois et bénéficier d'une réduction d'impôts de :

60% pour les entreprises - 66% pour les particuliers

#### 5°) Partenariat divers possible

- Participation à un Vin d'honneur à des goûters pour les enfants
- Participation aux divers tournois (coupes, lots divers)
- Dons de Textiles (maillots, casquettes, etc.)

# Pour chaque partenariat le TTP offre des licences entrainements pour les jeunes ou les adultes.

Pour: 500 €: 1 licence, 750€: 2 licences, 1000€: 3 licences...

### La salle spécifique Jean-Marc Lapeyre du T.T.Passageois



Salle spécifique de 600 m2 avec vestiaires, toilettes, douches aux normes handicapés. Un club house de 45m2 agrémente l'entrée de la salle

#### L'espace Nationale



### L'espace salle TTP régionale Salle



La Tenue du T.T.Passageois 2024-2025





### INFORMATION SUR LE DON ET MECENAT

### Déductibilité fiscale attachée au don et au mécénat en fonction de l'organisme bénéficiaire

Associations bénéficiaires	Dons versés par des particuliers	Dons versés par des entreprises
- Associations d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel, ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises.	<ul> <li>Réduction d'impôt égale à 66 % de la valeur des dons effectués, dans la limite de 20 % du revenu imposable.</li> <li>* Si la réduction est supérieure au plafond de 20 % du revenu imposable, le donateur peut, dans les mêmes conditions, reporter l'excédent sur les années suivantes, dans la limite de 5 ans.</li> </ul>	<ul> <li>Réduction d'impôt sur les bénéfices égale à 60 % de la valeur des dons effectués, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires hors taxes.</li> <li>* Si la réduction est supérieure au plafond de 5 % du chiffre d'affaires, l'entreprise mécène peut, dans les mêmes conditions, reporter l'excédent sur les années suivantes, dans la limite de 5 ans.</li> </ul>
<ul> <li>Associations et fondations reconnues d'utilité publique remplissant les mêmes conditions que les associations bénéficiaires visées ci-avant:</li> <li>* associations cultuelles ou de bienfaisance autorisées à recevoir des dons et des legs;</li> <li>* établissements d'enseignement supérieur ou artistique, publics ou privés, à but non lucratif, agréés;</li> <li>* établissements publics de culte d'Alsace et Moselle;</li> <li>* congrégations religieuses légalement reconnues pour leurs activités à caractère laïc d'intérêt général;</li> <li>* associations agréées aidant à la création d'entreprise, à la reprise d'entreprises en difficulté et au financement d'entreprises de moins de cinquante salariés;</li> <li>* organismes publics ou privés, à la gestion désintéressée, qui ont pour activité principale la présentation au public d'œuvres dramatiques, lyriques, musicales, chorégraphiques, cinématographiques et de cirque ou l'organisation d'expositions d'art contemporain.</li> </ul>	<ul> <li>Réduction d'impôt égale à 66 % de la valeur des dons effectués, dans la limite de 20 % du revenu imposable.</li> <li>* Si la réduction est supérieure au plafond de 20 % du revenu imposable, le donateur peut, dans les mêmes conditions, reporter l'excédent sur les années suivantes, dans la limite de 5 ans.</li> <li>* Principe d'exonération des droits de succession pour des biens transmis à des associations d'utilité publique.</li> <li>* Déduction de l'assiette des droits de succession pour les sommes versées aux fondations et aux associations reconnues d'utilité publique pour les héritiers, donataires et légataires.</li> </ul>	- Réduction d'impôt sur les bénéfices égale à 60 % de la valeur des dons effectués, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires hors taxes.  * SI la réduction est supérieure au plafond de 5 % du chiffre d'affaires, l'entreprise mécène peut, dans les mêmes conditions, reporter l'excédent sur les années suivantes, dans la limite de 5 ans.
- Certaines associations d'aide aux personnes en difficulté (associations procédant à la fourniture gratuite de repas ou de certains soins à des personnes en difficulté ou contribuant à leur logement).	- Réduction d'impôt égale à 75 % de la valeur des dons effectués, dans la limite de 20 % du revenu imposable et d'un montant de versement de 513 euros à compter de l'imposition des revenus de l'année 2010).  * Si la réduction est supérieure au plafond de 20 % du revenu imposable, le donateur peut reporter l'excédent sur les années suivantes, dans la limite de 5 ans.	- Réduction d'impôt sur les bénéfices égale à 60 % de la valeur des dons effectués, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires hors taxes. * Si la réduction est supérieure au plafond de 5 % du chiffre d'affaires, l'entreprise peut reporter sur les années suivantes, dans la limite de 5 ans.
<ul> <li>Partis et groupements politiques (dons versés par des particuliers seulement), dans la limite de 4 600 euros par personne (Code électoral, L. 52-8).</li> </ul>	<ul> <li>Réduction d'impôt égale à 66 % de la valeur des dons effectués, dans la limite de 20 % du revenu imposable.</li> </ul>	



Tennis de Table Passageois Salle Jean Marc LAPEYRE, Complexe sportif St Germes, Avenue de Verdun 47520 Le Passage d'Agen

> Tel/Fax: 05.53.96.20.37 - 06.64.27.83.88 ttpassageois@orange.tr - www.tennisdetablepassageois.fr